



Union Départementale des Syndicats FO de l' AISNE

19, rue du Président Kennedy
02100 Saint-Quentin

☎ 03 23 65 66 66 Fax 03 23 65 66 61
Adresse électronique : udfo02@orange.fr

Déclaration du Bureau de l'Union Départementale Force Ouvrière de l'Aisne

Le Bureau de l'UD-FO 02 considère que la profonde colère qui s'exprime dans tout le pays depuis deux mois à travers le mouvement des gilets jaunes est le produit des politiques économiques et sociales menées depuis de nombreuses années, privilégiant les revenus du capital au détriment du pouvoir d'achat des salariés et retraités, de la protection sociale et des services publics. À cela se sont ajoutés les réformes du code du travail, loi travail et ordonnances, détruisant les droits des salariés et affaiblissant la représentation syndicale et la négociation collective.

Le rapport de force constitué par les gilets jaunes a obligé le gouvernement à remettre en cause partiellement la hausse de la CSG pour les retraités et à avancer les mesures sur la prime d'activité. Il s'est trouvé contraint de concéder des primes exceptionnelles aux policiers et aux agents des finances.

Pour autant, ces mesures sont très insuffisantes. L'augmentation du SMIC reste en dessous du chiffre officiel de l'inflation, 45 % des « smicards » ne toucheront pas la prime d'activité, les retraités verront leur pension n'augmenter que de 0,3 % sur deux ans, quant aux fonctionnaires, le ministre leur a confirmé la prolongation du gel du point d'indice qui dure depuis 2010, et ils sont exclus de la prime exceptionnelle de 1 000 euros telle qu'elle a été proposée dans le privé pour la fin de l'année 2018... Pour l'ensemble des salariés, du public comme du privé, les chômeurs, les jeunes et les retraités, les revendications urgentes demeurent :

- **Augmentation véritable du SMIC à 1 450 € nets ; augmentation générale des salaires, des minima sociaux, des pensions et retraites (indexation sur le coût de la vie, annulation de l'augmentation d'1,7 point de la CSG), tant dans le privé que dans le public, et généralisation de la prime transport (au moins 400 €) ;**
- **Maintien des 42 régimes de retraite existants et refus de tout système universel par points ;**
- **Défense de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé ;**
- **Abrogation de la loi Travail et des ordonnances sur le code du travail ;**
- **La préservation du service public, de sa présence territoriale et du statut des agents par l'arrêt des suppressions de postes, des fermetures de service, la création des postes statutaires nécessaires et l'abandon de CAP 22 ;**
- **L'arrêt / abrogation des « réformes » remettant en cause le droit égal d'accès à l'instruction et à des diplômes et qualifications nationaux, de l'école à l'université (réformes du collège, du lycée, du baccalauréat, de la formation professionnelle, Parcoursup...)** ;
- **Abrogation du CICE et rétablissement d'une fiscalité plus juste et redistributive.**

Pour tenter d'étouffer la colère des travailleurs, le gouvernement leur a opposé une répression d'une violence inédite (depuis le 17 novembre 2018, 5 339 gardes à vue, 815 comparutions immédiates, selon le ministère de l'Intérieur, et 94 blessés graves parmi les gilets jaunes et les journalistes selon le journal Libération). Alors que déjà des milliers de citoyens ont été, de fait, interdits de manifester, le 7 janvier, le premier ministre a annoncé une nouvelle loi visant à remettre en cause cette liberté.

Pour l'UD-FO 02, cette escalade dans la répression doit cesser. Le gouvernement doit respecter les libertés démocratiques et syndicales, le droit de grève et de manifestation.

Aujourd'hui, le Président et ses ministres prétendent répondre à la crise à laquelle ils font face par un « grand débat national » devant permettre à toutes et tous de débattre de « questions essentielles pour les Français ». Mais lors de ses vœux télévisés du 31 décembre 2018, puis dans sa lettre aux Français, le Président de la République a confirmé et répété sa volonté de maintenir son cap et de mener ses réformes de l'assurance chômage, de la réorganisation de la Fonction publique, et des retraites. Autrement dit, « chassez le naturel, il revient au galop », le « grand débat » ne répondra pas aux revendications !

Dans ces conditions, pour le Bureau de l'UD-FO 02, ce débat ne peut être qu'une mascarade. Le gouvernement connaît les revendications des salariés. S'il veut résoudre la crise, il doit les entendre et leur donner satisfaction. **Pour l'UD-FO 02, le rôle du syndicat n'est pas de servir la soupe au gouvernement et au patronat ! Son rôle, plus que jamais, est de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés !**

C'est pourquoi le Bureau considère que FO ne doit pas prendre part à ce débat, ni au plan local, ni au plan national. L'UD-FO 02 demande audience au préfet de l'Aisne pour lui exprimer ce refus et lui porter les revendications des salariés. Alors que le gouvernement est fragilisé, le Bureau de l'UD-FO 02 considère que l'heure est à amplifier le rapport de force et à l'étendre pour le faire lâcher. Il appelle les syndicats FO de l'Aisne à réunir les salariés partout, dans les entreprises, dans les services, pour établir les revendications, et discuter des moyens d'action pour gagner, y compris par la grève et sa reconduction.

Saint Quentin, le 15 janvier 2019